

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE RENDU N° 2013/03 DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 11 OCTOBRE 2013

L'an deux mille treize, le VENDREDI 11 OCTOBRE à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.

Date de Convocation : 01 octobre 2013

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Présents : 08 Nombre de Votants : 10

Etaient présents : Gilles FARNIER, Maire, Régis DEVERCHERE, Annie ANDRE, Adjoints, Louis ACCARY, Patrick BERLAND, Armand BORDE, Ludovic DAVID et Nathalie KRZEMINSKI, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés : - Jean-François CHATELLIER donnant pouvoir à Patrick BERLAND – Eveline DARIEN donnant pouvoir à Louis ACCARY

Etait absent excusé : Michel DESCHAINTE

Secrétaire de séance : Ludovic DAVID

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

1°) **APPROUVE** le compte-rendu n° 2013/02 de la précédente séance en date du 24 Mai 2013, lequel n'a fait l'objet d'aucune observation particulière.

2°) – **Décisions du Maire concernant les redevances d'occupation du domaine public**

PREND ACTE des décisions du Maire relatives aux redevances d'occupation du domaine public, à savoir :

- **Décision n° 2013/007 prise en date du 11 juillet 2013** fixant le montant de la redevance à **539.57 €** pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de France TELECOM. La Commune versera au SYDESL, au titre de l'exercice 2013, une somme de 521.84 € équivalente au produit de la RODP perçu auprès des opérateurs de télécommunication au cours de l'année 2012.
- **Décision n° 2013/008 prise en date du 11 juillet 2013** fixant le montant de la redevance à **134 €** pour occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz en 2013.

3°) – **Participation communale aux frais de fonctionnement de l'Ecole publique maternelle et primaire de SAINT-YAN**

ACCEPTE de prendre en charge la participation communale aux frais de fonctionnement engagés par la Commune de Saint-Yan pour 11 enfants originaires de la Commune de Versaugues, fréquentant l'école publique primaire et maternelle de Saint-Yan, pour une dépense d'un montant total de **6 000 €**, correspondant à l'année scolaire 2012/2013.

4°) – Participation communale aux frais de fonctionnement de l’Ecole publique d’Anzy-le-Duc – SIVOS du RPI Anzy-Montceaux-Vindecy

ACCEPTE de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement engagés par le SIVOS du RPI Anzy-Montceaux-Vindecy à hauteur de **3 600 €** payable en 3 trimestrialités de 1 200 € chacune, pour les 4 enfants originaires de la Commune de Versaugues, fréquentant les écoles publiques maternelle et primaire d’Anzy-le-Duc pour l’année scolaire 2013/2014.

5°) – Décision budgétaire N° 1 au budget primitif 2013 – Virement de crédit

En raison de l’augmentation du nombre d’élèves fréquentant les écoles maternelles et primaires, la participation communale relative aux frais de scolarité étant en conséquence plus importante,

VOTE la décision budgétaire modificative n° 1 nécessaire à un ajustement budgétaire par virement de crédit à la section de fonctionnement, à savoir :

- **en Dépenses** – Article 61523 – Entretien de voies et réseaux - 2 800 €
- **en Dépenses** – Article 6558 – Autres dépenses obligatoires + 2 800 €

6°) – Projet de cession de partie du chemin communal n° 10 à M. CHARVON Bernard

DONNE un avis favorable sur le projet de cession éventuelle envisagée par la Commune au profit de Monsieur CHARVON Bernard concernant une partie du chemin communal n° 10 du Rourat à la rue Neuve jouxtant sa propriété pour environ 175 m². La valeur vénale a été estimée à 180 € par le service des Domaines (avec marge de négociation de 10 %).

7°) – Dématérialisation des pièces comptables et actes du Maire

ENTEND le compte-rendu de la réunion du 18 septembre 2013 organisée par la Communauté de Communes de Paray-le-Monial avec le Groupe BERGER/LEVRAULT sur la dématérialisation de la comptabilité et des actes du Maire. Il s’agit d’un nouveau protocole d’échanges standard (PESV2) avec la Trésorerie qui sera obligatoire au 31/12/2014. Il faudra prévoir pour 2014 le changement des logiciels avec ordinateur plus puissant. Le coût de cet investissement est variable selon la gamme des logiciels choisis et selon la mutualisation des achats avec la Communauté de Communes de Paray-le-Monial.

8°) – Repas des Aînés – Dimanche 10 novembre 2013 à 12 Heures

Voir le menu avec le traiteur de Saint-Yan

9°) – Cérémonie du 11 Novembre 2013 à 11 heures

La cérémonie se déroulera **Dimanche 10 Novembre 2013 à 11 Heures** au monument aux morts, avec dépôt de gerbe. La fanfare de Saint-Yan sera présente à cette commémoration. Tous les habitants de la Commune sont invités à y participer.

10°) – Téléthon – 7 & 8 décembre 2013

Madame ANDRE suggère aux membres du Conseil l’idée d’un repas « Choucroute » sur réservation dans la salle polyvalente le **DIMANCHE 01 DECEMBRE à 12 Heures**. Le bénéfice serait reversé au profit du téléthon. Le repas pourrait être organisé par la Commune en association avec l’Amicale des Donneurs de Sang.

Le Foyer Rural de Montceaux-Vindecy-Versaugues passera chez les habitants pour une collecte au profit du Téléthon.

11°) – Revue Municipale

Les associations doivent remettre leurs textes (1 page **pour le 15 décembre** au plus tard.

12°) – Illuminations de fin d'année

Comme les années précédentes, les illuminations et les décors seront mis en place selon un planning établi entre les bénévoles chargés des installations. Quelques idées de décorations seront les bienvenues.

La plantation des sapins est prévue vers le 23 novembre 2013.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Transports scolaires

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée communale le courrier de réponse du Conseil Général, suite à la demande d'arrêt au lieudit « Le Bourg ». En application du règlement départemental des transports scolaires, le Conseil Général nous informe qu'un minimum de 4 enfants est requis pour toute création de point d'arrêt hors itinéraire. La demande a donc été refusée.

Travaux de voirie

- Les travaux communautaires de voirie – Busage et création de trottoirs le long de la RD 191 au lieudit « Le Bourg » sont entièrement terminés (goudronnage effectué).
- Les travaux de busage de fossés entrepris par la D.R.I. le long de la RD 130 (Maison NORGEUX) sont également achevés. Les tuyaux de busage ont été pris en charge par la Commune pour 342.03 € TTC.

Réalisation de travaux pour le compte de GRT GAZ

L'Office National des Forêts informe la Commune de la réalisation de travaux de nettoyage de la végétation des emprises de canalisations de gaz haute pression à compter du 26/09/2013 pour une durée maximale d'un mois et demi.

Présentation devis

- **Devis BOURGEON TP** pour **1 270 € H.T. soit 1 518.92 € T.T.C.** relatif à la création d'un aqueduc chemin de l'Arconce (affaire NICOLAS Patrick)
- **Devis BERNIGAUD TP** pour **260 € H.T. soit 310.96 € T.T.C.** relatif au broyage des haies et élagage des branches chemin de l'Arconce (affaire NICOLAS Patrick)
- **Devis BOURGEON TP** pour **812 € H.T. soit 971.15 € T.T.C.** relatif au curage de fossé route du Rourat

Ces travaux, devenus urgents, sont en cours de réalisation et seront terminés fin 2013.

- **Devis HORLOGES PLAIRE** pour **755.64 € H.T. soit 903.75 € T.T.C.** relatif au remplacement du battant de cloche. Monsieur le Maire se renseignera de l'utilité de ce changement de battant.

Ecole de musique

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition d'un **concert décentralisé** offert par les professeurs de l'Ecole intercommunale de musique. Il se déroulerait au 1^{er} trimestre 2014. Le Conseil est favorable à l'unanimité pour accueillir cette manifestation

Rencontre avec les nouveaux prêtres de la paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil un courrier du 14 septembre 2013 des nouveaux curés (Père Godefroy de SUREMAIN et Père Grégoire DROUOT) de la Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or à Paray-le-Monial, annonçant leur visite à Versaugues au cours d'une rencontre devant avoir lieu **Jeudi 17 octobre 2013 à 20 Heures** à la petite salle polyvalente avec les habitants de la Commune qui le souhaiteraient.

SDIS – Contrôle de la défense incendie

Monsieur le Maire informe le Conseil que les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de secours de **MARCIGNY** ont effectué le 27 Juin 2013 une tournée de contrôle des points d'eau publics sur la Commune. Ils ont communiqué le résultat de cette tournée en nous signalant quelques anomalies à prendre en compte (coquille cassée – bouchons manquants). Par contre, il est à signaler une erreur de lieudit pour le point d'eau N° 4 repris « Terre de la Croix » ou lieu de « Le Rourat ».

Formation certiphyto

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'obligation d'obtenir un certificat individuel pour tout agent territorial qui utilise des produits phytosanitaires. Une formation sera organisée par la Communauté de Communes de Paray-le-Monial avec le concours du CNFPT. Un recensement des besoins est actuellement en cours auprès de toutes les communes de la Communauté.

Mme Annie ANDRE sollicite la Commune pour l'acquisition éventuelle d'un souffleur.

Prochaines élections

- Elections municipales : Les Dimanches 23 & 30 Mars 2014
- Elections européennes : Dimanche 25 Mai 2014

Rapport d'activité communautaire 2012

Le Conseil **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2012 des services communautaires, qui est à leur disposition en Mairie pour consultation.

Situation financière 2012 de la Commune

Monsieur le Maire présente le bilan dressé par Monsieur Michel BOURDON, receveur municipal, qui indique une amélioration notable de la situation financière en 2012. La dette communale va décroître au fil des exercices, ayant atteint son point maximal en 2011. Le fonds de roulement présente un montant suffisant pour assurer la couverture des charges de fonctionnement

Nouvelle carte cantonale

Le Maire porte à la connaissance du conseil la nouvelle carte issue du redécoupage des cantons, qui passent de 57 à 29 dans le département de Saône-et-Loire. Le canton de Marcigny sera rattaché à celui de Paray-le-Monial.

Procédure MONTILLIER

Le Maire fait le point sur la procédure à l'encontre de Monsieur Rémi MONTILLIER.

- Entend un compte rendu de M. Régis DEVERCHERE sur la réunion du 3 octobre 2013 relative au SCOT du Pays Charolais-Brionnais.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal fixée à
Vendredi 06 décembre 2013 à 20 H**

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux heures trente*

Fait à Versaugues le 11 octobre 2013

Le maire,
Gilles FARNIER